

AIMÉS DE TOUTE ÉTERNITÉ

Regards sur l'élection divine

K. Johns



EUROPRESSE

1

QUELQUE CHOSE NE COLLE PAS !

Au fil des années, la manière dont on explique la doctrine de l'élection divine m'afflige de plus en plus.

En abordant ce sujet avec de nombreux amis et pasteurs, j'ai découvert que plusieurs préfèrent tout simplement ne pas s'en entretenir. Ils ne souhaitent pas ranimer quelque ancienne contestation rencontrée face à des paroissiens outrés à la seule mention du sujet. Il vaut mieux d'après eux se concentrer sur les vérités fondamentales dont l'assemblée a davantage besoin.

D'autres, par une idée préconçue héritée de nombreuses discussions, vident cette doctrine de toute signification : « Bien sûr, admettent-ils, Dieu choisit certains, mais il le fait en fonction d'une acceptation et d'une foi qu'il a vues chez eux de toute éternité. » Ils reconnaissent volontiers que la souveraineté de Dieu existe, tout en prêchant le « libre arbitre » (la volonté libre) de l'homme.

Ils ressentent cependant la présence d'un illogisme dans la révélation biblique en ce qui concerne ces deux conceptions. Aussi, ils forgent un compromis qui porte atteinte à la liberté de Dieu d'agir selon son bon plaisir : ils rendent la souveraineté divine tributaire de la liberté de la volonté humaine. L'homme est alors élevé à une position où il peut choisir Dieu. Ce dernier descend à un niveau où il doit se contenter de choisir ceux qui l'acceptent : une simple réponse divine à l'initiative de l'homme et non le contraire.

Ce raisonnement amène ainsi à une troisième conception, introuvable dans l'Écriture. La première conception biblique consiste en la souveraineté de Dieu. Il a le droit d'agir avec ses créatures selon son désir, sans avoir à satisfaire les idées humaines de justice. La seconde conception biblique concerne la responsabilité de l'homme. L'homme porte la responsabilité de ses actes, et sa réponse personnelle à l'Évangile détermine son destin éternel. L'idée de la liberté de sa volonté que les décrets divins n'entravent pas est inhérente à cela. De la sorte, l'homme ne peut jamais blâmer Dieu pour ses péchés ou son incrédulité.

Il convient donc d'imiter l'Écriture et de conserver intacte chacune de ces deux vérités bibliques. Même si elles semblent se contredire, la Parole de Dieu les enseigne toutes deux sans chercher à les réconcilier. Pourquoi nous y employer ? Pourquoi n'existerait-il pas de paradoxes pour l'homme dans un livre qui est inspiré du Saint-Esprit et qui apporte à l'homme la pensée de Dieu ?

Une troisième voie

Cependant l'homme refuse les paradoxes. Il lui faut les éliminer et tenter de réconcilier les contradictions apparentes. Il crée ainsi

une troisième conception pour tenter de faire la synthèse entre la souveraineté divine et la responsabilité humaine.

Il refuse de laisser à Dieu le choix préalable de certains hommes pour le salut sans prendre en compte leur foi ou leurs œuvres. Il lui conteste ainsi ses droits et rend le choix divin dépendant de celui de l'homme. Il retranche à la souveraineté divine pour ajouter à celle de l'homme, affaiblissant à la fois la conception biblique du Dieu souverain et celle de la misère de l'homme mort dans ses péchés et incapable d'obéir à Dieu.

En cherchant à apaiser la raison, on arrive à une conception provenant seulement du raisonnement humain, et introuvable dans la Parole de Dieu. La Bible condamne ce recours qui ne se soumet pas à la révélation divine et qui dénature le courant de la grâce.

S'il s'agissait uniquement d'une querelle de mots, nous pourrions clore le débat ici. Mais l'enjeu est essentiel : nous devons faire preuve d'honnêteté vis-à-vis de la Parole de Dieu et chercher la vérité avec droiture. Considérons les textes suivants :

«Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire...
Si cela ne lui a été donné par le Père» (*Jean 6:44,65*).

«Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais moi, je vous ai choisis» (*Jean 15:16*).

«Tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent»
(*Actes 13:48*).

«Nous savons... que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu... qui sont appelés selon son dessein. Car

ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils... Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés. Que dirons-nous donc à l'égard de ces choses ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?» (*Romains 8:28-31*)

«Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde... Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endurec qui il veut» (*Romains 9:16,18*).

«En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde... Ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté» (*Éphésiens 1:4,11*).

Pouvons-nous imposer à ces textes la notion du rôle déterminant du choix humain sur celui de Dieu ? Je ne cesse de m'étonner en voyant des chrétiens avisés écarter ces versets par la simple remarque : «Dieu savait d'avance qui croirait et il les a choisis pour cela.» Cette phrase revient si souvent qu'on pourrait la croire inspirée de Dieu, mais rien de semblable n'apparaît dans la Bible.

Néanmoins, cette idée est pour un grand nombre de chrétiens la réponse classique qu'ils offrent face à une recherche honnête sur l'élection, l'appel et la prédestination au salut. La curiosité du jeune chrétien est parfois étouffée de façon définitive par cette réplique de la raison humaine qui prend possession de son esprit avec force. Elle semble si bien s'accorder avec la logique de ses facultés ! Cette idée s'attaque sans cesse à la doctrine paradoxale mais biblique de la souveraineté de l'élection divine.

La force de cette idée

Pourquoi, même chez le croyant, l'esprit humain s'attache-t-il avec tant de facilité à une conception étrangère à la Bible ? Choisissons deux réponses parmi beaucoup.

Elle protège d'un sentiment d'insécurité

La première est d'ordre psychologique : l'homme déteste le sentiment d'insécurité qui lui vient quand il s'engage dans l'étude approfondie d'un sujet à la recherche d'une solution. La soif de certitudes le pousse à adopter immédiatement des réponses plausibles et satisfaisantes à son esprit. L'instabilité de «ne pas savoir» pendant la période de recherche terrifie l'esprit humain.

La logique de la réponse plausible triomphe de toute objection et devient la réponse magique à toute interrogation. Le problème étant résolu, l'inquiétude liée au débat intérieur cesse. Or, il existe une réponse biblique véritable, mais une logique purement humaine a trompé l'intérêt qui avait été suscité par Dieu ; un tranquillisant a gommé le dilemme.

Les doctrines de l'élection et de la prédestination créent effectivement un dilemme dans l'esprit du croyant. La notion d'un Dieu despote et arbitraire suggérée par ces vérités engendre en lui la panique : «C'est impossible, s'écrie-t-il, Dieu ne peut pas choisir sans tenir compte des initiatives et des mérites de l'homme !»

Cette réaction survient en général assez tôt dans la vie chrétienne. Alors, se présente quelque «sage conseiller» qui fournit la réponse logique avec la modération de celui qui a déjà calmé un grand nombre de doutes semblables. Ses raisonnements apaisent

sans coup férir les craintes de son interlocuteur. Le cœur de celui-ci se tranquillise à l'aide de remèdes sûrs et éprouvés, prescrits non pas par la Parole de Dieu mais par la raison de l'homme.

Voici la voix de la sagesse humaine : « Dieu est souverain, bien sûr, mais l'homme possède la liberté de choisir. Il peut accepter ou rejeter le salut. Au cours de sa vie, il entend l'Évangile : s'il le rejette, il ira à la perdition ; s'il l'accepte, il trouvera le salut. En raison de son omniscience, Dieu connaît d'avance cette décision. Par conséquent, il a pu fixer d'avance son destin éternel. En un mot : il nous choisit car il voit que nous allons l'accepter. »

Que demander de plus ? On a reconnu la vérité de la souveraineté de Dieu, tenu compte du « libre arbitre » si populaire et, avec beaucoup d'adresse, on a harmonisé les deux de manière à satisfaire la logique humaine. La sagesse a parlé et résolu le problème, la séance est levée. Désormais, le jeune chrétien se considère parfaitement éclairé : il est prêt à partager avec tout autre novice les fruits d'une étude « approfondie » et d'une recherche « sincère ».

Des énigmes innombrables ont trouvé leur solution dans son esprit maintenant et, sa vie chrétienne durant, il n'aura peut-être plus jamais besoin de réfléchir sérieusement à l'élection et à la prédestination. Quelle tragédie !

Quand ces mots apparaissent dans sa lecture de la Bible, le « petit coucou de la logique » lui chante automatiquement : *« L'homme choisit Dieu, alors Dieu choisit l'homme... L'homme choisit Dieu, alors Dieu choisit l'homme... »*

L'intelligence avait connu un moment l'agitation qui précède une grande découverte. Mais celle-ci aurait exigé du temps, une certaine tension nerveuse, la modification de la pensée dans une soumission sincère à la Parole de Dieu. Mieux vaut éviter les ennuis,

même au prix de piètres réponses. Le cœur se tranquillise, mais le tréfonds de l'esprit attend toujours la guérison car il n'a pas encore découvert son Dieu.

Elle protège l'indépendance de l'homme

La deuxième explication de l'acceptation hâtive de solutions non éprouvées réside dans la doctrine de l'élection souveraine elle-même. Par définition, cette vérité rend l'homme totalement dépendant de Dieu. Il doit accepter les voies de Dieu sans vraiment les comprendre, non seulement pour ses actions mais aussi pour son intelligence. Admettre l'élection oblige le croyant à reconnaître la souveraineté absolue de Dieu, c'est-à-dire son droit d'agir comme bon lui semble. Dieu agit toujours en accord avec sa propre perfection, mais l'homme ne trouve pas toujours ses actes acceptables.

Insoumis par nature, il hait l'autocratie de Dieu. Le fond de son cœur hurle et proteste contre toute force qui ne lui explique pas ses raisons et ses buts. Sa propre souveraineté lui paraît compromise si quiconque (Dieu surtout) affirme déterminer sa destinée de façon souveraine.

La compréhension de l'enseignement biblique sur ce sujet humilie l'homme en abaissant son orgueil et sa confiance en soi. Un sentiment de malaise le saisit donc en face des implications de la souveraineté divine. Dans le jardin d'Éden, la créature décida de diriger le monde et sa propre vie à son gré. La question «Qui commandera ?» n'a jamais cessé dès lors d'attiser le combat.

Or, l'élection oblige l'homme à se reconnaître incapable de diriger son propre monde ainsi que de choisir et d'accepter Dieu. Il ne devient pas croyant de lui-même ; Dieu l'amène à la foi. Cette

vérité porte un coup fatal à son sentiment d'autosuffisance et à toute notion de bonté humaine.

Il se retrouve dans la poussière et il n'aime pas cela. Dieu désire cependant le voir ainsi et, par la suite, cet homme se trouve mieux dans la poussière que debout sur le rempart imaginaire de sa propre souveraineté.

2

LA QUESTION ET LA RÉPONSE : ROMAINS 9

À la lumière des remarques préliminaires du chapitre précédent, examinons maintenant les enseignements directs du chapitre 9 de l'épître de Paul aux Romains. Plus que tout autre texte de la Parole de Dieu, ce chapitre traite de la doctrine de l'élection divine souveraine et répond clairement aux objections de l'esprit humain.

L'étude de ce passage montre combien la Bible ne craint pas de décrire Dieu comme celui qui choisit les bénéficiaires du salut, et ceci de façon inconditionnelle. En effet, Dieu ne base son choix sur aucune raison présente en ces hommes, mais il agit selon le conseil de sa propre volonté (*Éphésiens 1:11*).

Même si l'homme qualifie ce procédé d'injuste, le Saint-Esprit ne semble pas partager ce sentiment car il inspira à Paul d'écrire : «J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü» (*v.13 ; cf. Malachie 1:2,3*). De plus, nous lisons que ce choix est totalement indépendant des œuvres, des

mérites ou de la foi de l'homme « car les enfants n'étaient pas encore nés et ils n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle)... » (v.11)

La doctrine du choix divin paraît en plein jour pour quiconque lit la Bible. Celle-ci ne fournit aucune apologie ou explication de la décision divine. Or, si la Parole de Dieu enseigne cette vérité (et elle le fait), notre rôle se borne à la croire, sachant que Dieu n'agit jamais en désaccord avec son propre caractère dans le choix de ses élus.

Mais l'esprit humain ne le prend pas ainsi : les affirmations du Saint-Esprit créent en lui un sentiment de malaise. Il pense devoir sauver Dieu d'un malentendu. Aussi, il ajoute l'idée selon laquelle le choix divin dépend de celui de l'homme, bien que cette idée soit absente de la Bible. Cette conception prétend donner une vue plus tolérable de Dieu et rendre ses voies plus acceptables à l'esprit humain. Bien entendu, le texte biblique exact ne dit pas cela. On croit donc devoir apporter quelques ajustements au texte. Après tout, nous ne pouvons pas adopter telle quelle une doctrine inexistante dans la Bible.

L'esprit de l'homme aide le Saint-Esprit à s'expliquer

1. Éliminer l'injustice apparente de Dieu dans l'élection souveraine

Naturellement, Dieu a dû voir quelque chose en Jacob que ne possédait pas Ésaü. Il le choisit donc car, grâce à sa prescience éternelle, il vit une particularité qui rendait Jacob préférable à son frère. C'était peut-être sa force de volonté, son humilité, une reconnaissance supérieure ou une prédisposition à accepter Dieu.

Or, cette conception ne repose sur aucun fondement biblique. Comme nous avons vu : «Les enfants n'étaient *pas encore nés* et n'avaient fait ni bien ni mal (afin que le dessein d'élection de Dieu subsiste, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle)» (v.11).

Ce passage indique sans appel que le choix divin s'effectua avant la naissance et sans tenir compte des œuvres, bonnes ou mauvaises. Aucune qualité présente en Jacob n'orienta ce choix. Dieu le choisit car cet acte faisait partie de son plan. La Parole nous interdit d'altérer cette pensée issue de la conception divine et exprimée avec tant de clarté et de vigueur. Quelles que soient les implications, Dieu a parlé.

L'élection souveraine et sans condition apparaît si ouvertement en Romains 9:11 que même une lecture hâtive rend toute échappatoire impossible. Malheureusement, certains n'en restent pas là et recourent à une autre démarche.

2. Adoucir la dureté des propos

Si Dieu choisit effectivement Jacob au lieu d'Ésaü, sans pour cela tenir compte de leurs diverses caractéristiques, nous pouvons peut-être au moins adoucir le sentiment que Dieu éprouve à l'égard du second. Cette expression : «J'ai haï Ésaü» sonne si dur. Pourquoi ne pas la changer par exemple en : «J'ai *moins aimé* Ésaü» ?

Cette affirmation susciterait moins d'objections. Or, le stratagème ne parvient pas à résoudre le problème de l'injustice apparente de Dieu. Peu importe la modification du vocabulaire, la partialité demeure car, à moins de changer le mot «haï» en «aimé», Dieu continue de faire grâce davantage à l'un qu'à l'autre.

Si Dieu décide de bénir un homme plus qu'un autre, même de façon infime, il s'expose à l'accusation d'injustice (idée bien sûr inconcevable ; nous parlons ici à la manière des hommes). Même si le texte inspiré déclarait : «J'ai beaucoup aimé Jacob, j'ai moins aimé Ésaü», l'idée d'injustice demeurerait, bien que d'une intensité diminuée. Cette discussion sur le sens exact du mot «*hai*» ne sauve pas Dieu de son injustice apparente. Il continue à ne pas traiter ses créatures avec égalité, une idée intolérable aux yeux de l'homme.

3. Il s'agit de nations et non d'individus

La tentative d'échapper aux implications et à la signification évidentes de ces versets pousse ici à les appliquer seulement aux nations issues de Jacob et d'Ésaü. Dieu ne choisissait pas des individus, mais il formait des nations.

Par conséquent, l'élection ne concerne pas le salut individuel mais un privilège national : nul n'est choisi pour le salut mais il s'agit seulement du privilège d'en recevoir l'opportunité. Dans ce cadre, les hommes opèrent leur propre choix. Certains - comme les descendants de Jacob, au bénéfice de la loi et des prophètes, sont dans une situation plus avantageuse. D'autres en revanche gisent dans une position moins favorable, n'ayant pas accès au privilège central du peuple de Dieu.

Une première objection

Si, selon Romains 9, Dieu fait preuve de partialité, même à l'égard d'une nation, son injustice apparente demeure. La nation élue comme favorite de Dieu pour recevoir la loi, les prophètes, le Mes-

sie et l'Écriture possède un avantage immense. Paul le reconnaît d'ailleurs sans ambages : «Quel est donc l'avantage des Juifs, ou quelle est l'utilité de la circoncision ? Il est grand de toute manière, et tout d'abord en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés» (*Romains 3:1,2*).

Les Juifs possèdent ainsi un avantage formidable sur les autres en ce qui concerne le salut individuel. Même une élection uniquement nationale assure aux représentants de la nation choisie une probabilité de salut accrue.

Prenons une illustration. Si je vis à proximité d'une église évangélique, si je possède une bible et si je viens même d'un foyer chrétien, n'ai-je pas des privilèges inconnus à des millions d'hommes ? Apparente inégalité ? Sans aucun doute. Cette façon de procéder s'accorde pourtant avec les méthodes du Dieu souverain révélées dans la Bible (*cf. Psaume 147:19,20*). Dois-je nier la souveraineté divine en qualifiant ces réalités d'accidentelles ? L'«accident» des conditions de ma naissance m'a-t-il sauvé ? Suis-je né providentiellement là où la foi est connue ou ai-je arrangé moi-même cette situation ?

Non seulement cet argument d'élection nationale ne m'impressionne pas mais il semble ne pas même convaincre ses adeptes. Certes, Romains 9 mentionne l'élection divine en rapport avec l'établissement de deux nations : «Deux nations sont dans ton ventre» (*Genèse 25:23*). Cela ne supprime pas pour autant l'élection individuelle.

Une deuxième objection

Elle provient du texte lui-même, qui parle clairement du salut d'individus (*v.13*). Dieu concentre son attention sur un individu, Jacob.

Certes, il fait de lui une nation mais, au début, il aime et choisit l'individu. Nous rencontrons ici une préférence incontestable pour un homme en particulier.

Dieu choisit un homme et une nation et laisse de côté un autre homme et une autre nation. Le premier et sa nation vont occuper une place spéciale dans le dessein divin du salut. Suite à ce choix, cet homme jouit d'un avantage considérable dans ce plan. Plus encore, grâce à son élection, Jacob entre dans une relation rédemptrice avec Dieu : «*J'ai aimé Jacob.*»

Passons maintenant au verset 16 : «Cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.» Ce passage traite clairement d'un salut individuel. Les verbes «veut» et «court» ne peuvent pas se rapporter à la construction d'une nation. La «miséricorde» évoque le salut. Selon l'Écriture, seule la miséricorde divine permet d'expliquer le salut individuel, et non pas les efforts, la foi ou toute autre activité provenant de l'homme.

La miséricorde divine ne provient donc pas de la réponse au désir ou aux efforts de l'homme. Le salut ne dépend pas de celui qui «veut» ou souhaite, comme le fit Moïse, ni de celui qui «court» dans le droit chemin. Le désir et l'effort peuvent certes indiquer la possession de la grâce et servir à la recevoir, mais ils n'en sont jamais la cause originelle ni le fondement. Cette source coule de la seule volonté de Dieu, touchant qui il veut. Il s'agit de «Dieu qui fait miséricorde», indépendamment de tout motif présent en l'homme.

Le verset 16 parle d'individus. Il enseigne que ni la volonté, ni la foi de l'homme ne sont les facteurs déterminants et initiaux de son salut.

Au verset 18, la question de l'élection individuelle réapparaît : Paul parle clairement d'individus dans ce passage. En effet, si nous

interprétons ce texte comme traitant uniquement de nations, il perd toute signification : une nation ne peut pas s'endurcir sans l'endurcissement de ses membres. De même, elle ne peut pas recevoir la miséricorde divine sans que ses membres n'en reçoivent une application personnelle. Ce passage ne traite pas de nations ni de suprématie ethnique mais du salut d'individus.

Une élection individuelle et souveraine

En Romains 9 à 11, Paul place le rejet d'Israël, à l'époque du Nouveau Testament, dans sa juste perspective. Pour lui, ce fait ne contredit ni la Parole de Dieu, ni sa justice. En outre, ce rejet dû à leur propre incrédulité n'est pas définitif. Viendra le temps où leurs yeux s'ouvriront et où ils seront sauvés (11:25-29). Par conséquent, Paul parle au sujet d'une nation, d'Israël. Mais, ce faisant, il évoque de façon très significative la question de l'élection d'hommes et de femmes à leur salut personnel. De plus, cette élection est sans conteste inconditionnelle : on ne peut tirer aucune autre conclusion du chapitre 9.

Le verset 14 est une preuve incontestable du caractère absolument souverain de l'élection divine, car la question de Paul se vide de sens s'il a enseigné une élection conditionnelle dans les versets précédents.

Récapitulons les différents points de son raisonnement :

1. Le choix de Jacob survint avant l'accomplissement de toute action, bonne ou mauvaise.
2. Les enfants n'étaient pas encore nés.
3. Jacob fut aimé.
4. Ésaü fut haï.

Chacun de ces aspects du plan divin paraît injuste aux yeux de l'homme. En rédigeant les versets 1 à 13, Paul n'ignore pas le trouble que ressentiront ses lecteurs. Il anticipe donc la question présente dans leur esprit : «Y a-t-il en Dieu de l'injustice ?» Cela nous amène à l'instant fatidique. En effet deux arguments décisifs en découlent.

Pourquoi une telle question ?

De toute évidence, il ne s'agit pas uniquement d'un procédé pédagogique, ni d'une question pour la forme. Non, Paul ressent la nécessité de répondre à l'objection que les propos qu'il vient d'avoir soulevés de façon inévitable. Or, seul *l'enseignement d'une élection sans condition* soulève cette objection !

Cette vérité apparaît avec clarté dans les versets 1 à 13 et la logique de ses lecteurs les force à poser cette question. Nous savons donc que Paul enseignait une telle élection, car il n'aurait jamais anticipé ni formulé cette objection s'il avait enseigné une élection fondée sur le choix ou les efforts de l'homme. L'existence même de cette question établit la vérité de l'élection souveraine qui la provoque.

La preuve de l'explication

Le deuxième argument est encore plus probant et plus clair. Il tient en la réponse de Paul. En effet, cette question permet à Paul de clarifier sa position. S'il ressent le besoin de préciser le sens de ses paroles aux versets 1 à 13, voici le moment de le faire. S'il trouve opportun de modifier l'impression d'une élection sans condition donnée dans ces versets et d'en affirmer le véritable caractère, la question du verset 14 lui en donne l'occasion.

Comment Paul répond-il ? Dit-il : «Je me suis mal exprimé ou vous m'avez peut-être mal compris. Permettez-moi de m'expliquer» ? Se dérobe-t-il : «Ne vous méprenez pas sur le sens de mes propos, en réalité l'élection ne ressemble pas tout à fait à mes affirmations» ? Rationalise-t-il : «Je sais que cette question présente pour vous quelque difficulté, mais son sens s'éclairera quand on en viendra à ma description du libre arbitre et de la prescience divine» ? Essaie-t-il d'adapter ses pensées à la conception humaine de la justice ?

Non, il s'efforce de montrer par l'Écriture que cette activité souveraine de Dieu est typique de ses agissements dans l'Ancien Testament. Il prend Moïse et Pharaon comme exemples des décisions souveraines de Dieu. Pas un instant, sa position ne reçoit la moindre modification ou atténuation, ni même une précision d'ordre mystique ou métaphysique comme : «Dieu habite l'éternité et l'homme vit dans le temps. Par conséquent, les décisions de Dieu coïncident avec celles de l'homme.» Il ne livre pas l'élection à des spéculations concernant l'infini et le mystère de Dieu. Au contraire, sans reculer d'un pas, il continue à souligner la vérité avec plus de force et de conviction.

Paul sait de quoi il parle : il se connaît trop bien pour ne pas attribuer son salut uniquement à un acte souverain de Dieu. Son cœur «voulait» la mort de ces maudits chrétiens, et il «courait» pour l'accomplir quand la miséricorde divine se saisit de lui. Sans une élection souveraine et sans condition, jamais Paul n'aurait connu la conversion ; et cela vaut pour chacun de nous.

La place de l'homme devant Dieu

En développant son argument, Paul en vient à la question qui nous fait plier le genou : «Ô homme, toi plutôt, qui es-tu pour contester

avec Dieu ? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?» (v.20)

De l'exemple de l'Histoire, il passe à la nature même de la relation entre Dieu et l'homme. Avec crainte et solennité, il nous réduit au silence en rappelant notre identité et celle de Dieu. Qui sommes-nous pour dire : «Pourquoi blâme-t-il encore ?»

Jamais, depuis la rencontre de Job avec le Tout-Puissant, l'homme n'a autant senti sa juste place devant Dieu (*Job 38-42*). La Bible ne fournit nulle part une explication des voies de Dieu. Elle révèle par contre la place de l'homme, bien en dessous du Dieu Tout-Puissant (cf. *Ecclésiaste 5:1*).

Et si Dieu établit le destin de l'homme, celui-ci peut-il objecter ? «Qui est-ce qui résiste à sa volonté ?» Depuis quand l'argile met-elle le potier sur le tour, et la créature met-elle le Créateur en examen ? Est-il possible même d'entretenir cette idée sans une arrogance répréhensible ?

Les anges doivent se voiler les yeux devant cette témérité à exiger du Tout-Puissant qu'il justifie ses actes. Paul affirme en quelque sorte : «Ô homme, sois prudent, garde le silence, écarte ces pensées de ton esprit. Laisse Dieu être Dieu. Tu es en sa présence ici, ne t'élève pas contre lui. Reste à ta place de créature, accepte-la. Tu découvriras assez de sagesse dans sa révélation pour ne pas rejeter ce que tu ne comprends pas.»

L'apôtre Paul voit la réponse à la question difficile de l'élection non en un compromis entre la souveraineté divine et la réponse humaine, mais dans la différence énorme qui sépare l'homme de son Dieu. La solution ne réside pas dans une recherche logique. On ne peut pas l'atteindre par la réflexion humaine. Laissons Dieu être Dieu, et la vérité ne nous troublera plus : «Le potier n'est-il pas

maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'un usage vil ?»

La réponse de Paul à la question du verset 14 porte un coup fatal à l'orgueil de l'homme. Il atteint le point le plus humiliant de son expérience. Quand l'homme comprend que Dieu le choisit, et non le contraire, il n'a plus besoin de s'abaisser davantage. D'autres leçons d'humilité viendront, mais elles ne le surprendront plus car il a découvert sa véritable identité.

Descendre élève

Nous apprenons l'humilité de la créature en nous mettant à l'école de la déclaration évangélique : «Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu» (*Romains 3:23*). «En quoi ai-je péché?», répond le cœur plein d'assurance. «Tu as transgressé la loi et les commandements de Dieu. Tu as besoin d'être justifié de ton impiété par la foi en l'œuvre de Jésus sur la croix. Il n'y a pas d'autre espérance.»

Conscient de mes transgressions visibles, et parfois invisibles, de la loi, je tremble devant le châtement et je me sou mets à ce Sauveur. Ayant reçu l'humilité de me réfugier sous la croix, je pense avoir pris la bonne décision. J'ai reçu Christ ainsi que la vie éternelle par conséquent. Comme je me réjouis de cette décision ! J'en suis humblement reconnaissant, d'une humilité selon Dieu.

Cependant, d'autres leçons m'attendent. La communion des rachetés est agréable et la sainteté est une source de joie. Je ne me doute pas encore du conflit imminent de la chair contre l'Esprit et vice-versa. Puis la guerre éclate : je me découvre incapable d'accomplir les choses que je voudrais faire et la perplexité m'envahit. Que se passe-t-il ? Qu'y a-t-il en moi ? D'où vient cette lutte si acharnée ?

Ce conflit prend différentes formes selon les individus, mais tout croyant doit apprendre cette leçon : «Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair» (*Romains 7:18*).

Cette vérité s'apprend bien plus souvent après la conversion qu'avant. Le chrétien lutte, il apprend à connaître son cœur. Auparavant, ses péchés le faisaient souffrir quand il était devant la croix, mais maintenant, son cœur brûle. Seule la présence réconfortante de l'Esprit de Christ le soulage dans sa marche avec cette nouvelle compréhension. Il ne peut plus se fier à son propre cœur.

Il marche désormais dans l'abaissement, mais il va plus haut. «Tu es mort», lui a dit l'Évangile au début. Il sent maintenant la puanteur exécrationnelle qui se dégage de sa nature. «Humilité bénie, comme je me réjouis de te découvrir, je suis libre. Quelle merveille ; pourquoi les autres ne se tournent-ils pas comme moi vers toi ?»

Une troisième leçon attend l'enfant de Dieu. «La prière, la communion fraternelle, la Parole de Dieu deviennent de plus en plus ravissantes. Je ne me fatigue pas de lire la Bible. Toutefois, au fil de ma lecture, un mot m'arrête : «élection», puis un autre : «prédestination». Que signifient-ils ?»

Même avant l'arrivée du «sage conseiller» du chapitre 1, l'intelligence puise sa réponse dans la logique humaine : «Dieu a dû savoir d'avance que je le choiserais et c'est pourquoi il m'a choisi.»

«Continuons la lecture. Que vois-je ? «Élus avant la fondation du monde» (*Éphésiens 1:4*) ; «Nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a été donné par le Père» (*Jean 6:65*). Impossible ! Là encore : «Tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent» (*Actes 13:48*). Que signifient ces paroles ? Comment est-ce possible ?

«Je pensais avoir choisi moi-même. Je croyais être né de nouveau par un acte de ma propre volonté. N'ai-je pas accepté le salut

en Christ ? Certes. Mais, d'où venait mon désir ? Qui poussait ma volonté ? Aurais-je cherché Dieu seulement parce qu'il m'a poussé à le rechercher ? Aurait-il placé dans mon cœur ce désir de venir à lui ? Étais-je tombé si bas, mort à ce point dans mes péchés ?»

Ces moments d'illumination sont terribles, mais il s'agit d'une terre sainte. L'homme a trouvé son Dieu et il se découvre lui-même. Il saisit désormais sa véritable identité et celle de son Dieu. Ils ne se quitteront plus car ils se connaissent depuis trop longtemps : «Père, tu penses à moi depuis toute éternité ; je t'aimerai pendant toute l'éternité. Tu m'as tant abaissé dans le seul but de m'élever si haut ! Les mots me manquent, aussi je garde le silence.»

Le croyant baisse la tête la première fois devant la croix. Puis, brisé par son péché, il se met à genoux pour demander à l'Esprit la guérison de son cœur. Enfin, avec cette ultime découverte de son élection par pure grâce, il se retrouve le visage dans la poussière.

À cet instant, il découvre qu'il a été présent de toute éternité dans la pensée de Dieu. De l'argile, le potier a formé un fils ; ils ne se quitteront plus. Le voici désormais parvenu au point le plus bas où la doctrine chrétienne peut le conduire. Cependant, dans le silence de l'humilité la plus soumise devant son Dieu et s'étant abaissé au plus bas, il découvre qu'il est connu et aimé au plus haut point par Dieu, et cela de toute éternité.